# Renforcement des structures publiques et de l’accès aux services pour les femmes et les filles handicapées – Ouganda

## Organisation : NUWODU (National Union of Women with Disabilities of Uganda)

### Contexte

Créée en 1999 par un groupe de femmes politiques et de jeunes handicapés lors de la conférence nationale de Kampala, NUWODU est une OPH dirigée par des femmes. En tant qu’organisation faîtière, elle regroupe différentes organisations afin de défendre d’une seule voix les droits et l’égalité des chances des femmes et des filles handicapées, et de lutter contre l’injustice et les VBG. Il s’agissait à l’origine de la branche féminine de l’Union nationale des personnes handicapées d’Ouganda (NUDIPU), créée en réaction au manque d’inclusion des personnes handicapées dans le mouvement pour les droits des femmes, aux violations des droits, aux obstacles et à la discrimination croisée subis par les femmes et les filles handicapées.

Aujourd’hui, l’organisation a pour objectif principal de promouvoir l’émancipation politique, économique, sociale et culturelle des femmes et des filles handicapées en plaidant pour leur participation effective au développement. NUWODU poursuit des objectifs spécifiques comme la promotion de la participation et de l’inclusion des femmes et des filles handicapées, la promotion et la défense de leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive, et la promotion de leur inclusion dans l’éducation formelle et non formelle afin d’améliorer leur accès à l’emploi et leur participation aux processus économiques, en fonction des possibilités qui s’offrent à elles.

Des conseillers juridiques et des militants locaux se déplacent à domicile pour informer les femmes et les filles handicapées, ainsi que leur famille, sur leurs droits. Ces interventions contribuent à prévenir les abus, qui sont souvent commis par des personnes que les victimes connaissent bien.

### Quelles actions ont été menées ?

Instaurée en 2016, la bonne pratique de NUWODU met l’accent sur le renforcement des capacités et la sensibilisation à tous les niveaux de la communauté.

#### Niveau 1 : conseillères juridiques

Le premier niveau est primordial. Il correspond aux femmes handicapées agissant en tant que conseillères juridiques. Une fois formées par NUWODU, elles sont en mesure :

* d’informer la communauté sur les droits des personnes handicapées, les droits en matière de santé sexuelle et reproductive, et les circuits de référencement ;
* de militer au sein de leurs communautés, en encourageant les survivantes de VBG et/ou les personnes qui s’occupent d’elles à signaler les cas à la police et à porter les affaires devant la justice ;
* de jouer le rôle de modèles pour d’autres femmes et filles handicapées, les encourageant à aller à l’école, à sensibiliser la communauté et à se faire entendre en cas de violation de leurs droits.

#### Niveau 2 : militantes et militants locaux

Le deuxième niveau de la pratique implique que des membres clés de la communauté (hommes et femmes) deviennent des militants locaux. Il s’agit de responsables communautaires sans handicap, notamment de chefs religieux, de responsables culturels, de leaders d’opinion et de chefs de village. Les militants locaux reçoivent une formation sur les droits des personnes handicapées, la gestion des conflits et la médiation. Cette formation :

* éclaire leurs décisions en tant que responsables communautaires ;
* leur permet de défendre les droits des femmes et des filles handicapées auprès de différents publics

#### Niveau 3 : les points d’entrée

Le troisième et dernier niveau concerne les points d’entrée (les « gate-keepers » en anglais) qui sont impliqués dans la prévention et la lutte contre les VBG. Ce niveau comprend plusieurs groupes professionnels :

* Les membres des collectivités locales participent à des séances de sensibilisation en vue d’améliorer la prise en charge des femmes et des filles handicapées ayant subi des VBG et l’inclusion des personnes handicapées en général.
* Les agentes et agents de police sont formés de manière à fournir des services inclusifs de prise en charge des VBG et participent au dialogue communautaire sur les droits des femmes et des filles handicapées.
* Les agentes et agents de santé sont formés par NUWODU afin d’améliorer leurs connaissances et leurs pratiques à l’égard des femmes et des filles handicapées. Cette formation traite des droits en matière de sexualité et de reproduction, du consentement et de l’accessibilité.

Outre cette approche à tous les niveaux, NUWODU fournit également un soutien spécifique auquel les femmes vulnérables n’ont pas nécessairement accès, comme le transport jusqu’aux lieux d’audience ou une prise en charge médicale en cas de VBG. Ce soutien ponctuel, associé aux activités à plusieurs niveaux, démontre la participation de l’ensemble des parties prenantes et la contribution effective des femmes et des filles handicapées.

### Qu’est-ce qui a changé ?

L’état d’esprit de la population et la perception des personnes handicapées ont radicalement changé à tous les niveaux. Avant l’intervention de NUWODU, les personnes handicapées étaient insultées, délaissées, enfermées chez elles, et elles avaient des difficultés à accéder à l’éducation et aux services. Les femmes et les filles handicapées étaient souvent exclues par leur communauté et avaient rarement voix au chapitre. Elles étaient mal informées sur leurs droits et sur ce qui caractérise la violence, et n’étaient donc pas équipées pour signaler les violences.

Les femmes et les filles handicapées sont désormais mieux informées sur leurs droits et sur la façon de les exercer. Elles ont créé des groupes de femmes qui s’attachent à améliorer la prévention et la lutte contre les VBG et à informer leurs membres sur ces questions, tout en instaurant des espaces protégés pour exploiter leur pouvoir collectif.

Les conseillères juridiques handicapées ont joué un rôle crucial en favorisant l’action et l’inclusion à tous les niveaux. Leur présence incite les communautés à identifier et à soutenir plus efficacement les survivantes de VBG et contribue à un système de protection communautaire actif. À l’instar des femmes impliquées à d’autres niveaux, les conseillères juridiques handicapées forment à présent une structure permanente qui représente les personnes handicapées au niveau communautaire.

La perspective « multi-niveaux » de cette pratique assure sa pérennité à long terme. Les activités se sont poursuivies malgré l’arrêt des financements, ce qui démontre les changements profonds produits par l’intervention de NUWODU.

### Mise à l’échelle et impact renforcé

* Formation des filles et des jeunes personnes handicapées à la SSR, aux VBG et aux droits
* Formation des prestataires de services, des conseillères juridiques, des militantes et militants locaux, des femmes et des filles sourdes à la langue des signes

### Réussites notables

1. Un engagement dans la lutte contre les VBG et la défense des droits des femmes et des filles handicapées a été observé à tous les niveaux.
2. Les femmes handicapées ont pu participer de façon effective et démontrer leurs capacités de leadership.
3. Le renforcement de leurs capacités a permis aux femmes handicapées de prendre conscience de leur capacité à susciter le changement.
4. Une femme malentendante a été nommée chef de projet et des femmes handicapées travaillent en tant que conseillères juridiques.
5. Le nombre de cas de VBG signalés a considérablement augmenté, de même que le pourcentage d’affaires portées devant la justice, ce qui démontre l’amélioration des systèmes de référencement et de l’efficacité de la justice pour les femmes et les filles handicapées.
6. Les agentes et agents de police prennent en compte et précisent la situation de handicap de la victime au moment de l’enregistrement des cas de VBG. Les professionnelles et professionnels de santé sont devenus plus inclusifs et s’adaptent mieux aux besoins, notamment en ce qui concerne le consentement des femmes et des filles handicapées.
7. Les processus de soins sont devenus plus inclusifs et plus adaptés aux besoins en matière de consentement des femmes et des filles handicapées.
8. Les agentes et agents du gouvernement local, notamment l’agent principal de probation, reconnaissent que les activités ont eu des répercussions positives sur leur travail, qui est entravé par le manque de ressources.

### Principaux facteurs de réussite

1. **La collaboration avec différents acteurs à tous les niveaux** a grandement contribué à la réussite de cette pratique. L’interaction entre les différents niveaux de lutte contre les VBG fait partie du changement global obtenu et met l’accent sur les droits des femmes et des filles handicapées.
2. **La présence de femmes handicapées parmi les leaders** accroît les possibilités d’autonomisation et conforte l’ensemble des femmes handicapées dans leur capacité à susciter le changement.